Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212200851-20260520-D2026_05_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KERBORS

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de KERBORS, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Gildas LE BEVER, Maire de la commune de Kerbors, sur convocation qui leur a été adressée le 12 mai 2026.

Etaient présents : M. Gildas LE BEVER et M. Michel PILARD, M. Aurélien LE CHALONY, M. Gérard MONNIER, M. Loïc BERTHOU, M. Thierry GUILLOU.
Mme Gisèle GOURONNEC, Mme Caroline KERAMBRUN, et Mme Sophie RANNOU.

Absents excusés : Mme Lydia LE CHARLÈS procuration donnée à Mme Sophie RANNOU
Mme Coralie LE MERRER procuration donnée à Mme Caroline KERAMBRUN

Absents : -

Secrétaire : Mme Sophie RANNOU

Assistait : Gilda MANARIN, secrétaire de mairie

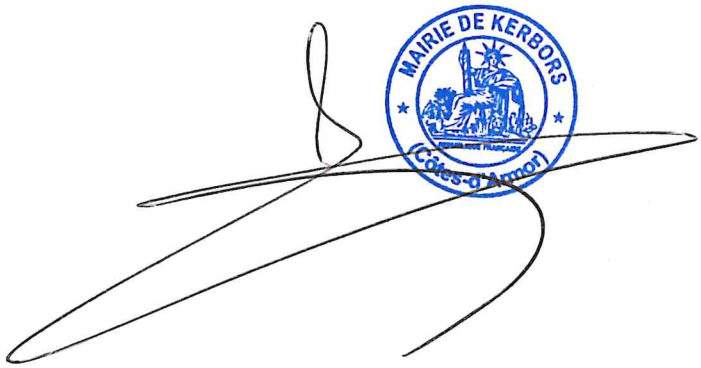
Membres de référence : 11	Membres en exercice : 11	Membres ayant pris part à la délibération : 11

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2026

Monsieur le Maire présente le procès-verbal du dernier Conseil Municipal, qui a eu lieu le mardi 07 avril 2026, pour le soumettre à l'approbation du Conseil Municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE,** à l'unanimité des membres, ce Procès-verbal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Gildas LE BEVER



Délibération n° 2026-05-01